

Image not found or type unknown



je me pose une question sur le service social

Par **castor**, le **01/06/2009** à **07:49**

est ce que les services sociaux ont le droits de cacher ma femme qui est enceinte et qui ne m'informe pas sur les situations .Je n'ai comis aucun acte de malveillance en vers ma femme .
Qu'elles sont les demarches que je dois faire et vers qui tourner, ou de laisser le temps faire son travail